|  |
| --- |
| **MINISTERE DE L’ECONOMIE ET DES FINANCES**  **Direction des Affaires Juridiques** |

|  |  |
| --- | --- |
| MARCHé PUBLIC - Lettre de candidature  designation du mandataire par ses co-traitants[[1]](#footnote-1) | Dc1 |

|  |
| --- |
| *Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.**En cas d’allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.* *En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l’acheteur (formulaire DC2).* |
|  |
| **A - Identification de l’acheteur** |

**Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Montpellier – Occitanie (Crous)**

2, rue Monteil

CS 85053

34093 MONTPELLIER CEDEX 5

Représenté par : Madame la Directrice du Crous de Montpellier, **Sandrine CLOAREC**

|  |
| --- |
| **B - Objet de la consultation** |

**Maintenance préventive et corrective des toitures**

Référence de la consultation : **25 002-004**

La durée d’exécution du marché est de 12 mois à compter de la date de début d'exécution, reconductible tacitement deux fois par période de 12 mois.

**Il est résiliable annuellement sans indemnité**. Le pouvoir adjudicateur ou le titulaire se réserve le droit de ne pas reconduire le marché, conformément aux dispositions de l’article R. 2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction, le titulaire en sera informé dans un délai de trois mois avant la date d’anniversaire par courrier recommandé et/ou courriel avec accusé de réception

|  |
| --- |
| **C - Objet de la candidature** |

La candidature est présentée :

 pour le marché public (en cas de non allotissement) ;

 pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;

 pour le lot n°……… ou les lots n°…………… de la procédure de passation du marché public*.*

|  |
| --- |
| **D - Présentation du candidat** |

 Le candidat se présente seul :

Nom commercial et dénomination sociale de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation :

Adresse postale du candidat et, le cas échéant, de son siège social :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

Numéro SIRET (ou, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm)) :

 Le candidat est un groupement d’entreprises  conjoint OU  solidaire

En cas degroupement conjoint, le mandataire est-il solidaire ?  Non OU  Oui

|  |
| --- |
| **E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations** |

*(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N°du marché | Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l’établissement (\*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (\*\*\*) | Prestations exécutées par les membres du groupement (\*\*) |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Préciser l’adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l’établissement.

(\*\*) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(\*\*\*) A défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm).

|  |
| --- |
| **F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement** |

**F1 – Exclusions de la procédure**

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l’honneur, ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037703589&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037703603&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique (\*) ;

Afin d’attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n’est pas dans un de ces cas d’exclusion, cocher la case suivante :

(\*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037703589&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037703603&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037704215&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

**F2 – Documents de preuve disponibles en ligne** (applicable également aux MDS, lorsque l’acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve enapplication de l’[article R. 2343-14 ou de l’article R. 2343-15](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728899&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l’ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

*(Si l’adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

**F3 - Capacités**

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l’aptitude à exercer l’activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :

 le formulaire DC2.  les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (\*).

(\*) Les candidats ne sont tenus de fournir que des informations. S’ils ne fournissent que des informations, s’ils peuvent fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n’y sont en aucun cas tenus et l’acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

|  |
| --- |
| **G - Désignation du mandataire *(en cas de groupement)*** |

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

* Nom commercial et dénomination sociale de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation :
* Adresse postale du candidat et, le cas échéant, du siège social (si elle est différente de l’adresse postale) :
* Adresse électronique :
* Numéros de téléphone :
* Numéro SIRET, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d’habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

1. Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l’économie. [↑](#footnote-ref-1)